



conservation de la nationalité française

Par **sari**, le **15/06/2010** à **20:05**

bonjour,

je vous écris d'algerie et je souhaite avoir l'aide de votre part à propos de la nationalité française d'une personne décédée...

mon père est né en algerie en 1924 département d'oran pendant que la france exerçait sa souveraineté en algerie et décédé avant l'indépendance de l'algerie en 1957 même département.

je suis son fils suis né sous drapeau français en 1955 en algerie .j'ai demandé la nationalité française par filiation .l'administration m'a demandé un document de la conservation de la nationalité française du père.ce document me fait défaut ,je n'ai que sa carte d'identité nationalité française et son acte de naissance délivré par le scec de nantes.

je vous prie de bien vouloir me donner le nom exact du document de la conservation française.je tiens à vous informer que mon père n'a jamais repudié sa nationalité française il est né français et décédé français...

je vous remercie